

G2 - MERS ET OCÉANS :
ENTRE APPROPRIATION, PROTECTION ET LIBERTÉ DE CIRCULATION

Fiche d'objectifs

<p>Notions et vocabulaire à savoir définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - libre-circulation, appropriation, protection - droit international de la mer - eaux territoriales, zone contiguë, ZEE, haute mer - État enclavé - plateau continental - puissance maritime - souveraineté - tension - « Nouvelles routes de la soie » - gyre - acidification - patrimonialisation, aires marines protégées - produit marin brut, économie bleue 	<p>Repères spatiaux à savoir situer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - situer où les espaces où se trouvent les ZEE des États de la planète et les zones de demande d'extension des ZEE - situer où se trouvent les zones de tensions liées à l'appropriation des ressources, aux frontières maritimes ou à la piraterie - situer les grandes gyres au sein des océans - situer les régions marines où se concentrent les aires marines protégées
<p>Grandes lignes du cours à savoir expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment le droit international est-il censé protéger les espaces marins ? - en quoi l'appropriation des mers et océans génère-t-elle des rivalités ? - en quoi les dégradations environnementales imposent-elles une protection marine ? 	<p>Capacités et méthodes à savoir maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître la différence entre argument, explication et illustration - savoir organiser un paragraphe au sein d'une réponse à une question problématisée - connaître les différents types d'illustrations : lieux, phénomènes, chiffres

Évaluation (couplée avec le chapitre 1) : Question problématisée (1 heure)

Vous aurez à rédiger une question problématisée sur l'un des deux chapitres. Il faudra donc rédiger totalement l'introduction, présenter le développement sous la forme d'un plan détaillé (avec des arguments, des explications et des illustrations) et rédiger totalement la conclusion.

Découpage de la leçon

1 heure	<p>Introduction</p> <p>Problématique : Est-il réellement possible de concilier la liberté de circulation, l'appropriation et la protection des mers et des océans ?</p> <p>I. Un droit international qui s'applique aux espaces maritimes</p> <p style="padding-left: 20px;">A. Une garantie pour la libre-circulation sur les mers et océans</p>
1 heure	<p style="padding-left: 20px;">B. Une garantie pour l'exploitation des ressources par les États</p> <p style="padding-left: 20px;">C. Une garantie pour la protection des eaux internationales</p>
1 heure	<p>II. Des enjeux d'appropriation qui créent des rivalités fortes</p> <p style="padding-left: 20px;">A. Des menaces sur la libre-circulation, à l'origine de tensions</p> <p style="padding-left: 20px;">B. La délimitation des ZEE, une cause essentielle des tensions</p> <p style="padding-left: 20px;">C. Une surveillance qui se traduit par une militarisation des mers</p>
1 heure	<p>III. Des environnements marins menacés qu'il faut protéger</p> <p style="padding-left: 20px;">A. Des environnements maritimes dégradés par les hommes</p> <p style="padding-left: 20px;">B. Un compromis entre politique de protection et exploitation</p> <p style="padding-left: 20px;">C. Une diversité d'acteurs intervenant dans la protection marine</p> <p>Conclusion</p>
1 heure	<p>Évaluation (couplée avec le chapitre 1) : Question problématisée (1 heure)</p>